

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du  
vendredi 20 avril 2018

**11<sup>ème</sup> Commission**  
N° CP-2018-4-11-2

**Service instructeur**

DEAA - service appui administratif et financier

**Service consulté**

DEAA – service prospective et politique  
européenne

**FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES  
SUBVENTION A L'ENSEMBLE VOCAL DU PAYS DE THANN POUR  
L'ORGANISATION DE TROIS CONCERTS FRANCO-ALLEMANDS**

Résumé : Dans le cadre du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières, il est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle de 2 000 € à l'Ensemble Vocal du Pays de Thann pour l'organisation de trois concerts franco-allemands à Fellbach (Allemagne), Thann et Metzeral en novembre 2018.  
Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 16 mars 2018.

Dans le cadre des manifestations prévues à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, l'Ensemble Vocal du Pays de Thann (EVPT) prévoit d'organiser trois concerts d'hommage aux victimes, bâtis autour du *Requiem* de Mozart.

Les concerts ont une dimension franco-allemande, puisqu'ils seront interprétés par un orchestre et une chorale de Stuttgart en coopération avec l'EVPT.

Ils auront lieu à FELLBACH (Allemagne) le 3 novembre, à THANN le 10 novembre et à METZERAL le 11 novembre 2018. Les choristes alsaciens hébergeront les musiciens et choristes allemands à l'occasion de leur passage en Alsace et vice-versa.

L'événement est notamment labellisé et subventionné par la Mission du Centenaire et bénéficie d'une subvention du *Verein zur Förderung der Kirchenmusik*.

Le plan de financement du projet est le suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achats	450 €	Billetterie	10 450 €
Publicité	90 €	Mission du Centenaire	3 900 €
Déplacements	3 000 €	<i>Département du Haut-Rhin (sollicité)</i>	1 500 €
Charges exceptionnelles (frais pour musiciens, solistes et chœurs)	17 100 €	Commune de Thann	1 000 €
		Communes de Metzeral et Sondernach	1 000 €
		Verein zur Förderung der Kirchenmusik	1 500 €
		Dons manuels, mécénat	790 €
		Autofinancement	500 €
Total	20 640 €	Total	20 640 €

Comme ces manifestations s'inscrivent dans le cadre de la commémoration du centenaire de l'Armistice de la guerre de 14-18 et qu'elles symbolisent l'esprit de réconciliation et de coopération franco-allemande, il est proposé d'accorder une aide de 2 000 €, soit 500 € de plus que le montant sollicité de 1 500 €.

-----

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'accorder une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000 € à l'Ensemble Vocal du Pays de Thann pour l'organisation de ces concerts, au titre du Fonds de soutien aux initiatives transfrontalières.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712, imputation 65-048-6562-2677-114 du budget départemental 2018 et fera l'objet d'un versement unique sur présentation d'un bilan financier et qualitatif de ce projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT